



Situation des écoles maternelles

Compte rendu d'audience avec le Maire de Narbonne

16/09/2013

Alertée par plusieurs collègues de maternelle, une délégation du SE-UNSA a demandé une audience au Maire de Narbonne pour exposer les problèmes d'organisation rencontrés en cette rentrée scolaire. Cette audience a eu lieu le lundi 16 septembre.

Le service des ATSEM de la ville a été remanié à la fin de l'été et ces dernières ont appris qu'elles seraient employées à l'animation à la rentrée.

Pour le SE-UNSA, la situation est insatisfaisante. La dégradation de leurs conditions de travail n'est pas acceptable et réduit la qualité de la prise en charge pédagogique des élèves.

La variété des tâches qui sont demandées aux ATSEM dans un temps réduit, amène à ce qu'aucune d'entre elles ne soit véritablement menée à bien.

Nos ATSEM qui sont très majoritairement consciencieuses et attachées à la qualité de leur relation avec l'enseignant(e) en pâtissent. Un sentiment de manque de considération est apparu.

Ainsi, nous avons relevé plusieurs points à corriger :

- **Le SE-UNSA réaffirme que les ATSEM sont à la disposition de l'équipe enseignante pendant les horaires scolaires, contrairement à ce qui a été dit, ici ou là. La préparation de la récré fruitée doit se faire en dehors du temps scolaire.**

- Pour les clubs, il est dommage de proposer à des élèves de maternelle la même activité pendant six semaines. Aussi, les créneaux de 1 heure sont trop longs. Les enfants ont parfois envie de ne rien faire et on doit parfois leur proposer de finir la journée en pente douce.

Le SE-UNSA propose que l'expertise des associations complémentaires de l'École Laïque (PEP, Francas, FAOL) soit sollicitée pour mettre en place des projets péri-scolaires. L'animation pure doit avoir aussi sa place.

Le SE-UNSA propose de réduire le nombre de clubs en fonction des écoles de manière à dégager aux ATSEM du temps d'entretien et de préparation de la classe.

Le SE-UNSA propose qu'une vraie concertation soit menée avec les ATSEM quant à l'organisation de leur service.

Le SE-UNSA propose qu'un appel soit relancé à des associations qui avaient donné leur accord au mois de juin (danse, gym), afin de répondre aux besoins des écoles qui ont de fortes demandes et couvrir les besoins.

Le SE-UNSA demande que des animateurs(trices) soient embauchés pour permettre aux ATSEM de recentrer leur travail sur leurs fonctions premières.

- **Le logiciel d'enregistrement des élèves qui mangent à la cantine est inefficace.** De nombreux bugs empêchent son bon fonctionnement. Pour le SE-UNSA, ce système doit être revu.
- Des parents ont amené leurs enfants au péri-éducatif alors que ces derniers n'ont pas fréquenté l'école auparavant. **Pour le SE-UNSA, c'est inacceptable.**
- **La relation entre les enseignants et le service enfance de la Mairie n'est pas bonne.** Certains collègues ont vu leurs doléances mal accueillies, voire moquées. **Pour le SE-UNSA ce problème doit être éliminé !**

Le Maire répond qu'il est conscient des problèmes et que des solutions doivent être amenées dans les jours qui viennent. Il indique que si le péri-scolaire doit être fatigant, ennuyeux ou s'il reproduit ce qui se fait en classe, on passera à côté des objectifs de la réforme.

Concernant les clubs, le Maire considère qu'il ne faut pas figer les activités. La souplesse doit être de mise pour bien s'adapter aux enfants. De même, la durée des cycles doit être revue.

Pour le service des ATSEM, le Maire indique que le problème est réel et qu'une concertation est nécessaire pour corriger le tir. Des annonces seront faites, selon lui, d'ici la fin de la semaine.

*

En attendant de voir quelles solutions seront amenées aux difficultés exposées, le SE-UNSA remercie les collègues qui ont pris le temps de nous informer des dysfonctionnements rencontrés. Nous pouvons ainsi nous rendre utiles auprès des enseignant(e)s, des ATSEM et contribuer, **par nos propositions**, à l'amélioration des conditions de travail des équipes pédagogiques et des conditions d'apprentissage des élèves.

Nous voulons être un syndicat utile.

Yannick Salsegnac - Directeur Ecole Charles-Perrault

Sandrine Soulet - Directrice Ecole Marguerite-Sol

Déborah Worrall - Directrice Ecole Paul-Bert

Rémy-Charles Sirvent - Secrétaire départemental

